

Compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 mars 2023

Salle des Castors, 39 rue Jean Jaurès à Ris-Orangis, de 15h00 à 17h30.

Ouverture de l'assemblée :

Le président souhaite la bienvenue aux 19 présents ou représentés sur 39 adhérents, ainsi qu'à M. Marcus M'BOUDOU Maire adjoint chargé des associations, des finances, du devoir de mémoire et des relations extérieures, et Gil MELIN Maire adjoint chargé de la transition écologique, de l'écoparis et de la démocratie locale.

Nous nous inclinons à la mémoire de Jeannine BERNARD qui nous a quitté fin octobre 2022.

Rapport Moral :

L'année passée a été principalement marquée par la mise en place de la modification du plan de circulation dans le quartier dit « les Pentes ». Pour rappel, ce sujet fait partie de nos préoccupations depuis l'ouverture de l'enquête publique de réalisation du Tzen 4 traversant la commune de Ris-Orangis.

Nos craintes répétées à moult reprises de voir nos voies résidentielles envahies par les voitures dont les conducteurs tentent d'échapper aux bouchons consécutifs aux travaux en cours dans la route de Grigny se concrétisent.

Une première réunion à laquelle nous avons participé s'est tenue le 24 novembre 2022 dans la salle des mariages de la mairie. Des propositions faites en amonts ont largement inspirées le plan défini par les acteurs de la mairie avec toutefois un litige concernant la rue du « Bel Air » et la rue « Jean Jaurès ». Une seconde réunion a été mise en place le 09 février de cette année pour finaliser le plan en tenant compte de nos remarques, ce plan devant être applicable en avril 2023.

Gil MELIN précise qu'une réunion avec monsieur Carrouée, éducateur mobilité à vélo, qui a fait valoir que lorsque que la vitesse d'une ville est limitée à 30 km/h, les vélos devaient avoir la possibilité de circuler à contre sens dans les voies concernées moyennant une signalétique appropriée.

Concernant l'avancée du chantier Tzen 4, nous sommes très inquiets de connaître le calendrier des travaux sur la commune, la nature des chantiers et des interruptions de circulation ainsi que les déviations envisagées. Nos demandes répétées auprès de la mairie afin d'obtenir une réunion avec les responsables de « Ile de France Mobilité » restant vaine, nous avons pris le parti de chercher des informations et c'est ainsi que nous avons obtenu des plans plus ou moins détaillés mais qui nous laissent perplexes au niveau de la compatibilité avec le plan de circulation. Des dispositions intermédiaires doivent être envisagées rapidement.

Nous restons également soucieux de la manière dont les piétons et les cyclistes seront considérés le long du trajet en voies partagées. M. MELUN précisant que les vélos pourront circuler sur les voies du Tzen limitée à la vitesse de 30 km/h.

Gil MELIN nous propose de nous rapprocher d'Isabelle LETHAN qui assure la correspondance avec « Ile de France Mobilité ». Nous avons laissé nos coordonnées à M. MELIN à l'attention de cette personne. Il rappelle avec M. M'BOUDOU que le projet du Tzen 4 n'est pas porté par la municipalité, depuis le début l'ancien maire Thierry MANDON s'était déjà opposé à la traversée

du centre ville. Les travaux se mettent en place au fur et à mesure de leurs avancées, des retards importants sont imputables à la société « Orange » qui a traînée pour déplacer sont réseaux alors que « Ile de France mobilité » ne veut rien sous les roues des bus.

Soucieux du bien être des résidents du quartier, notre association exprime le besoin d'anticipation sur la juxtaposition des travaux importants dans le haut de ville. Entre le Tzen et la géothermie il y a fort à parier que le plan de circulation va être mit à mal, il s'appliquera certainement mais hors délais.

Gil MELIN s'accorde avec nous sur ce besoin d'anticiper ensemble en fonction de la nature des travaux en adaptant en conséquence le plan de circulation. Les travaux avancés rue Pierre Brossolette, square Salvador Allende et en entrée de ville mais la partie sur la route de Grigny s'avère la plus compliquée sur l'ensemble du réseau.

Guy BONNETON Il reste un problème rue Jean Jaurès où le trafic va s'intensifier alors que les voitures roulent sur le trottoir pour se croiser, ce qui met les piétons en danger. Il n'est pas envisageable de supprimer les stationnements du côté des numéros impairs (une trentaine de voitures) car les places sont particulièrement rares dans ce secteur. Cette partie de la rue doit rester en double sens pour permettre les entrées et sorties des résidents du quartier. La rue de la Fontaine qui reste en sens unique de la route de Grigny jusqu'à la RN7 endigue un nombre important d'usagers non résidents. Nous avons appris qu'un projet de mise en circulation douce (voie verte) va permettre de résoudre le problème des trottoirs étroits en autorisant les piétons à utiliser le centre de la chaussée.

Mme KOKEL s'offusque de ce que les travaux impactant le quartier sont mit en place sans avis des riverains. Personne n'est jamais au courant des projets ainsi aucunes réponses aux questions ne sont fournies, nous sommes traités comme des imbéciles.

Concernant la géothermie, M. MELIN nous décrit le dispositif actuel, à savoir que le puisement du chemin de Montlhéry appartient à Essonne Habitat qui réserve le service à ses logements, le reste de la commune est reliée au puisement de Grigny auquel va s'ajouter celui du bas de ville qui est en cours de réalisation. Pour l'instant ce mode de chauffage particulièrement intéressant est réservé aux collectivités mais il existe un test de chauffage de local individuel dans les jardins familiaux route de Montlhéry. Il n'est pas encore envisageable à l'heure actuelle de chauffer les maisons individuelles en raison des coûts d'installation.

Guy Bonneton réitère la proposition de rétablir la bande blanche incitant les conducteurs à stopper à 5 mètres en amont du feu rouge rue du Clos angle RN7 afin de permettre aux bus de pouvoir s'engager dans cette voie. Nous signalons aussi un défaut de synchronisation du feu piétons sis devant l'église Notre Dame, il passe au rouge alors que la RN7 est encore au feu vert ce qui encombre le carrefour bloquant la rue du Clos lorsque les feux changent de couleur.

M. MELIN propose la réalisation d'un sas à vélos rue du Clos, quand au feu piéton, il relève du département, ce qui ne nous dit pas qui doit s'en occuper.

Nous faisons remarquer que les débits de boisssons sont toujours en activité et que les poubelles du commerce rue de la Marquise angle route de Grigny ne sont pas entretenues et reste en permanence sur la voie publique ce qui constitue une infraction.

Les places handicapés font-elles l'objet de contrôle lors de leur attribution, nous pensons savoir qu'elles ne sont pas nominatives et que deviennent-t-elles lorsque les titulaires déménagent ?

Compte rendu financier (joint en annexe):

Danièle PELE expose le bilan financier, soit 1.314,87 € sur le compte de la Banque postale, Le livret d'épargne n'a pas pu être mis à jour du fait que les personnes au guichet ne peuvent plus le faire alors qu'il est difficile d'obtenir un rendez-vous avec un responsable. Les intérêts étant inconnus, le solde est supérieur à celui de l'année 2022 qui s'élevait à 6.335,57 €. La caisse physique s'élève à 5,89 €. Le total des recettes est de 220,00 €, les dépenses sont de 252,63 €.

A noter l'importance des frais de tenue de comptes qui augmentent au point de consommer la moitié de nos cotisations. Nous sommes à la recherche d'une solution plus économique.

L'assemblée générale donne **quitus** à l'unanimité à la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

Modification des Statuts de l'association :

Le président propose de changer le nom de l'association pour en trouver un plus court. Cette modification devra être proposée à l'assemblée générale de l'année prochaine.

Adhésion ANA :

Nous n'avons plus de contact avec l'association « Alerte Nuisances Aériennes » depuis deux années. En 2022 nos chèques de cotisations n'ont pas été encaissés, nos nombreuses tentatives pour joindre les responsables restent sans réponses aujourd'hui.

Cotisations :

La cotisation annuelle reste fixée à 10,00 €.

La réunion est clôturée aux environs de 17h30, suivie par un pot de l'amitié.

Fait à Ris-Orangis le 28 mars 2023.

Le secrétaire
Marcel Guinard

Annexe.

Association de Défense
de l'Environnement
Marcelin Berthelot et
Résidence des Castors
Association loi 1901

Ris-Orangis le 25 mars 2023.

72, rue de la Marquise
91130 - RIS ORANGIS

Assemblée générale du 25 mars 2023.

Rapport financier des exercices 2022

Compte C.C.P	Solde au 31-12-2021		1.333,32
	Recettes	Dépenses	<u>Solde</u>
<u>Cotisations 2022</u>	220,00		
<u>Frais de tenue de compte</u>		118,35	
<u>2022</u>		60,00	
Fleurs obsèques Mme Kokel		60,00	
Fleurs obsèques Mme Bernard			
			1.314,87
Solde au 31-12-2021			

Compte Livret	Solde au 31-12-2021		6.335,57
	Recettes	Dépenses	<u>Solde</u>
<u>Intérêts sur livret 2022</u>	Inconnu		
			6.335,57
<u>Solde au 31-12-2022</u>			

Caisse Physique	Solde au 31-12-2021		20,17
	Recettes	Dépenses	<u>Solde</u>
<u>Cotisations 2022</u>		14,28	
			5,89
<u>Solde au 31-12-2022</u>			

Trésorerie au 31 décembre 2022			
Compte Chèques			1.314,87
Compte Livret			6.335,57
Caisse Espèces			5,89
Total			7.656,33

La Trésorière :
Danièle Pelé